

Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/178



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 37 Contre : 1 (Sandrina Simoes)

OBJET : MAISON DE PAYS A CLELLES – NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Le conseil communautaire a délibéré le 6 mars 2023 sur un plan de financement de la Maison de pays Trièves. Suite aux dernières précisions apportées par certains financeurs, il convient de délibérer sur un nouveau plan de financement.

Pour rappel, le projet prévoit la création d'un bâtiment neuf de 573 m² répartis de la façon suivante :

- un espace de vente de produits locaux (agricoles et artisanaux) sur 310 m²
- un espace vitrine touristique sur 120 m²
- des espaces servants (sas, sanitaires, local conteneurs déchets, chaufferie) sur 68 m²
- des espaces de distribution sur 75 m² (15% de la surface utile).

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Objet	Montant HT	Financier	Montant	Taux
Construction	1 196 943 €	Département Isère – Dotation territoriale	1 188 054 €	50%
Aménagements intérieurs	120 000 €	Etat – FNADT CIMA	577 832 €	24%
Terrassement, VRD, aménagements paysagers	560 171 €	Région – Contrat Région	135 000 €	6%
Aléas	52 713 €	Autofinancement CCT	475 222 €	20%
Foncier	130 000 €			
Honoraires divers	316 281 €			
TOTAL DEPENSES	2 376 108 €	TOTAL RECETTES	2 376 108 €	100%

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la réalisation de ce projet et son nouveau plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter les financements tels qu'exposés ci-dessus.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la réalisation de ce projet et son nouveau plan de financement,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements tels que définis ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/11/23 et de sa publication le 23/11/23